

**Nombre de conseillers**

<b>Membres</b>	<b>11</b>
<b>Présents</b>	<b>07</b>
<b>Représentés</b>	<b>00</b>
<b>Votants</b>	<b>07</b>
<b>Exprimés</b>	<b>07</b>
<b>Pour</b>	<b>06</b>
<b>Contre</b>	<b>01</b>

De la commune **SAINT-SILVAIN-BELLEGARDE**

Séance du **25 novembre 2016**

L'an deux mille seize, le vingt-cinq novembre à 18 heures, le Conseil Municipal de cette commune, dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence d'**Alain BUJADOUX**.

**Etaient présents** : M. Alain BUJADOUX, M. Alain GRASS, Mme Isabelle CARTON, M. Jean-Marie BERTRAND M. Julien MOURLON, Mme Michèle ALOUCHY, Mme Michèle TIXIER,

**Excusés** : M. Rodolphe MARTIN, M. Jacques GALLAND

**Absents** : M. Pascal REDON, M. Frédéric DUPLEIX,

**Date de convocation** 19 novembre 2016

M. Jean-Marie BERTRAND a été nommé secrétaire de séance

---

***Objet : Recrutement d'un agent lors d'accroissement temporaire d'activité***

*Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction publique Territoriale, et notamment l'article 3,1° ;*

*Considérant qu'il est nécessaire de recruter un agent suite à la mise en disponibilité pour convenances personnelles d'un agent titulaire*

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

**DECIDE**

Le recrutement d'un agent non titulaire afin de remplacer l'agent en disponibilité pour une période de 12 mois allant du 1<sup>er</sup> novembre 2016 au 31 octobre 2017 inclus et pour assurer les fonctions d'adjoint technique de 2<sup>ème</sup> classe, à temps non complet, à raison de trois heures hebdomadaires.

La rémunération de l'agent sera calculée par référence à l'indice brut 347/indice majoré 325 de l'échelle 3 de la catégorie C.

Les crédits correspondant seront inscrits au budget.

Monsieur le maire est chargé du recrutement de l'agent et habilité à signer le contrat.